

? Juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Montreal, le juin 1944.

L'hon. Louis Saint-Laurent C.R.  
Ministre de la Justice,  
Hotel du gouvernement,  
Ottawa.

Monsieur le ministre.

*sic cinq*  
*Tousi*  
Il y a déjà ~~plus de~~ ~~deux~~ semaines que mon mari, M. Camillien Houde a comparu pour la seconde fois devant le tribunal consultatif nommé pour entendre les cas des citoyens internés par votre ministère.

Depuis ce temps, de nombreuses requêtes vous ont été adressées par diverses organisations du pays, réclamant sa libération. Des éditoriaux furent aussi rédigés en ce sens dans plusieurs journaux. Il est manifeste que l'opinion publique en général désire avec ardeur la fin immédiate de sa détention.

Aux interpellations et aux instances qui vous étaient faites dans le passé, vous aviez répondu que monsieur Houde devait d'abord se conformer à certaines exigences de la loi et qu'aucun traitement de faveur ne pouvait lui être accordé. Loin de lui accorder un traitement de faveur, vous exigiez de mon mari des engagements que vous n'avez jamais exigés de d'autres, espérant sans doute qu'il lui soit impossible de s'y résoudre et utiliser ensuite son refus comme une raison valable de la continuation de sa peine. Cet argument favori, monsieur le ministre, il ne vous sera plus donné de vous en prévaloir, désormais, puisque monsieur Houde s'est conformé aux exigences de vos lois et de vos règlements.

J'ai reçu, ces derniers temps, des centaines d'appels téléphoniques s'inquiétant du résultat de votre décision. D'aucuns m'affirmaient que vous ne permettriez pas à mon mari d'être libre assez tôt pour apparaître à la législature de Québec, ne fut-ce qu'une seule journée, mais que dès la clôture de la session, monsieur Houde serait libéré. La session est ~~déjà~~ terminée ~~déjà~~ et le public est maintenant sous l'impression que ce qui retarde sa mise en liberté c'est l'approche des élections. Est-ce là le vrai motif de votre retard, monsieur le ministre ? Il ne serait alors pas surprenant que tant de gens puissent impunément poser des actes préjudiciables à la conduite efficace de la guerre, mettre en doute la valeur de nos institutions démocratiques, compromettre l'unité nationale; ceci n'aurait à vos yeux rien de grave, pourvu qu'aucun homme de la force de Camillien Houde ne puisse s'attaquer au parti libéral.

Mais ne trouvez-vous pas, monsieur le ministre que cette tragédie a déjà trop duré ? Mon mari n'a jamais demandé de traitement de faveur, pas plus qu'il n'a sollicité l'attention toute spéciale qu'on lui prodigue en employant contre lui et contre sa famille les moyens les plus recherchés de la persécution. Maire de Montréal, député de Sainte Marie à l'assemblée législative, Camillien Houde n'a rien réclamé de plus que les privilèges acquis

au plus simple citoyen. Il avait au moins droit à la protection des lois britanniques et à la liberté garantie à tout sujet en pays démocratique. Cependant, depuis quatre ans, au mépris de tous ces droits, de tous ces principes, on persiste à le détenir sans même lui donner l'opportunité de se défendre.

que nous sommes loin, de ce que Lincoln appelait la démocratie: " Un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ".

Une loi dite de défense nationale accorde à un homme un pouvoir discrétionnaire tel qu'il lui est loisible, en pays démocratique, de déclarer, de statuer, de décréter seul ce qui constitue une menace à la sécurité de l'Etat. Pouvez-vous nier, monsieur le ministre, que selon votre bon vouloir, vous pourriez décider, sans recours et sans avoir à donner d'explications, que la sécurité de votre parti est plus importante que la sécurité de l'Etat, et vous servir de cette loi pour priver de leur liberté des adversaires politiques ? Cette loi ne vous accorde-t-elle pas le pouvoir non seulement d'emprisonner un antagoniste sans défense, mais de le pilorier à la face de son pays et de toutes les nations alliées comme coupable d'un crime dont l'Etat même refuse de l'accuser

Serait-il possible, monsieur le ministre, que vous osiez faire un tel abus du pouvoir qui vous est conféré ? Mais cet usage de la violence s'identifierait aux pires méthodes de tyrannie contre lesquelles on n'hésite pas à sacrifier aujourd'hui la fleur de notre jeunesse.

Les mots: droit, démocratie, liberté sont des substantifs magiques propres à faire remuer les foules en période électorale, à mobiliser la jeunesse en temps de guerre; mais les principes si chers que ces mots enferment, les luttes mémorables que nos pères consentirent en leur nom, on les oublie volontiers lorsque l'intérêt du parti l'exige.

Camillien Houde exilé, proscrit, persécuté, ça fait l'affaire de plusieurs, en haut lieu, mais le peuple ne l'entend pas ainsi et il sait sur qui retombe la responsabilité. Vous avez accepté, monsieur le ministre, tous les honneurs du poste que vous occupez, vous avez accepté tous les pouvoirs que vous confère la loi et vous en avez usé à satiété dans le cas de mon mari; mais en acceptant cette puissance arbitraire, croyez-vous pouvoir vous soustraire à la responsabilité qu'elle comporte ?

Personne d'autre que vous-même n'êtes responsable de la détention de mon mari, depuis votre nomination. Depuis ce temps, vous n'avez rien amélioré, loin de là, vous avez toujours tenté de vous dérober à toutes les questions, vous avez souvent donné des réponses tellement contraires aux faits que j'ai dû, à maintes reprises, comme je dois le faire en ce moment, mettre le public au courant de la vérité.

Mardi, le 30 mai, vous affirmiez en Chambre que monsieur Houde n'avait pas encore été entendu devant la commission consultative, alors que mon mari avait comparu le samedi précédent, et vous le saviez.

Le public a le droit de connaître ces choses, monsieur le ministre, de même qu'il doit savoir quel usage le gouvernement responsable fait des pouvoirs qu'il lui a conférés. Il est important que le peuple sache, par exemple, que depuis les derniers cinq mois, on m'avait refusé catégoriquement la permission de visiter mon mari, bien que les règlements permettent une visite mensuelle. Mais quelles sont donc les raisons de ce refus, sinon le fait que j'aie ~~publié~~ rendue publique une lettre que mon mari vous avait adressée ?

Lors de la dernière révision du cas de monsieur Houde, je ne fus même pas avisée de la date de sa comparution; j'ai dû passer une semaine entière, avec ma jeune fille, à l'hôtel de Frédérickton, attendant l'heure de son arrivée au palais de justice. Mais là encore, il me fut impossible de lui parler et je dus me contenter de le saluer au passage, de la fenêtre de l'hôtel. Je me rendis ensuite au palais de justice où je ne pus assister à l'audition. Après la comparution de mon mari, j'insistai auprès de ses gardes pour obtenir une entrevue de quelques minutes: ce fut peine perdue; j'essayai un refus catégorique et je dus revenir ainsi à Montréal. Deux jours après mon retour, je recevais une lettre du gouvernement m'autorisant de visiter mon mari pendant une demi-heure au plus et ~~à~~ condition que je lui parle en anglais. Ici, monsieur le ministre, je me passe de commentaire et je laisse au public le soin de juger s'il nous est encore permis de parler notre langue, dans notre pays, et en toutes circonstances. Mon mari était privé de ma visite depuis cinq mois, ne recevant de nos nouvelles que par des lettres raturées par la censure et l'on exigeait de moi, si je désirais le voir, que j'entreprenne de nouveau ce voyage de douze cent milles, - que je venais de faire, - pour converser avec lui pendant une demi-heure en présence d'un témoin officiel.

Voilà quel usage vous faites du pouvoir qui vous a été conféré. Le pouvoir éternel, la dictature d'un homme ou d'un parti, ça n'est pas prévu par notre constitution. Le jour approche où vous devrez rendre compte au peuple de tous vos actes. Les libertés qui nous ont été acquises ont coûté trop cher à nos pères, elles coûtent présentement trop cher à notre jeunesse et elles nous sont trop précieuses pour que notre peuple soit prêt à les sacrifier à une dictature, même à celle de votre parti.

Croyez-vous pouvoir encore bien longtemps vous dérober comme vous l'avez toujours fait et comme vous le faisiez récemment encore, en réponse aux requêtes des travailleurs organisés, et rejeter sur le Comité consultatif qui entendit le cas de mon mari, la responsabilité du retard que vous apportez à rendre votre décision ? Mais le public n'est pas assez naïf pour ignorer que le lendemain même de sa comparution, vous aviez déjà fixé le sort de monsieur Houde.

Pourquoi ce délai, monsieur le ministre ? Mon mari fut entendu le 27 mai par le Comité. La seule formalité qu'il restait à compléter après sa comparution c'est un examen médical au cardiogramme exigé par monsieur Houde. Vous avez attendu un mois ~~par~~ avant d'ordonner cet examen; allez-vous attendre encore aussi longtemps pour admettre que vous avez reçu le rapport médical ? C'est ce que le peuple a le droit de savoir. Êtes-vous à la recherche d'un autre prétexte pour continuer sa détention, même après qu'il se soit conformé aux exigences de vos règlements ? Quelles que soient les raisons que vous pourrez désormais invoquer, elles ne seront prises au sérieux par personne. À moins que vous ne rendiez publics les témoignages de mon mari devant le Comité consultatif et que vous ne vous serviez de ces témoignages pour le confondre publiquement, ce que je vous mets de nouveau au défi de faire, la population restera convaincue que seules des raisons politiques motivent la détention de Camillien Houde.

De partout les électeurs s'adressent à leurs députés et ne cesseront de les harceler qu'après sa complète libération. Après quatre ans d'internement, rien n'a réussi à abattre le moral de monsieur Houde. Si c'est là ce que vous recherchez, vous êtes encore bien loin de votre but; est-ce cela qui vous exaspère ? - Le supplice parfois se retourne et mord le bourreau. - L'avocat contre Camillien Houde aux contestations d'élections de 1931 est devenu son accusateur silencieux, son juge et son exécuteur; mais il devra, devant le peuple et devant l'histoire, porter au front le stigmate du machiavélisme politique que peut engendrer l'esprit de parti.

Vous avez pris la responsabilité, monsieur le ministre, de détenir mon mari loin des siens depuis déjà bien longtemps. N'oubliez pas que vous serez aussi responsable de tous les malheurs qui pourraient lui arriver pendant qu'il est sous votre garde et de tous les inconvénients que peut subir sa famille, alors que, de par votre propre volonté, il n'est pas là pour pourvoir à sa subsistance. Le peuple vous tient aussi compte du fait que vous l'avez privé d'un représentant public en qui il a toujours eu une grande confiance.

Si c'est la honte qui tente de vous convaincre de persister dans votre attitude, veuillez croire qu'il n'est jamais trop tard pour mettre fin au mal que l'on peut faire à autrui.

De jour en jour, d'heure en heure, la population attend de vous les ordres qui donneront à Camillien Houde son entière liberté.

3 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Montréal, vendredi 3 juin 1944  
Bien beau jour J.M.



Mon cher et  
Beau miroir.

Tous attendent la fin de la  
persecution qui dure encore envers toi!!!

Cette nuit à 2 hrs on me  
veillait par le téléphone, c'était un jour-  
naliste du Montréal-Matin qui disait que  
le B. N. Tass leur avait dit qu'une escouade  
de policiers en bicyclette faisaient les rues et  
une voiture s'arrêtait alors les gens de ce temps  
ci ne pensent qu'à toi, ils ont cru que  
c'était toi. Les gens se cessent d'appeler.

Je lisais ce matin le point de vue  
de la victoire journal de Rose: D'après les rapports  
des journaux de la semaine dernière, il semble qu'une au-  
dience ait été accordée à Camille Houdé, ex-maire de  
Montréal, interné depuis l'été 1940. C'est intéressant de  
noter que tandis que les forces réactionnaires - le Bloc  
Populaire et les autres - ont cherché à "adopter" Houdé  
"in absentia" il n'est nullement certain que "Camille"

comme il est de malice de ses partisans, voudra  
faire cause commune avec les forces Raymond-Bou-  
rassa-Laurendeau. D'un autre côté, sa longue  
inimitié politique pour le réactionnaire Duplessis  
est bien connue.

Camille Houde a une réputation de politicien  
réaliste. Ce n'est pas un faible lulleur.  
Du côté du peuple, il serait une force  
appréciable et son esprit combattif lui  
serait matière à se dépenser avantageusement.

Quand les forces du camp de T. redoublent  
s'efforcent pour lui rendre la liberté —  
ainsi que nous l'espérons sincèrement — ce  
sera dû, en grande partie, aux efforts  
du mouvement ouvrier organisé qui a lutté  
constamment pour sa libération. Et c'est  
Camille Houde que nous voulons.  
Aucun substitut ne sera accepté.

Amour je t'attends, j'ai parlé à  
ti... ce matin.

Au revoir mon trésor.  
Georges qui espère.



MONTE  
JUN 2  
6 PM  
1944  
P O

*Prisonnier  
de  
guerre.*

Monsieur Camillien Houde  
C.M.T.S.  
Camp d'internement 70  
Le Rédacteur n. B.

6 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Mardi 6 juin 1944  
5 1/2 hrs du matin  
Tête endée. —



Mon Monion.

M. Lacombe m'a appelé et il m'a dit qu'il avait parlé et fait des interpellations au ministère de la Justice. Celui-ci lui a répondu lorsqu'il a parlé précédemment avec M. Lacombe qu'il fallait qu'il examine les 17 dossiers.

Tu comprends qu'il veut te relaxer autant que possible, si cela ne se fait pas cette semaine après que les Unions, les lettres des ouvriers et bien nous continuerons à lutter.

J'espère que tu es en bonne santé, il me semble qu'il se passe quelque chose là-bas!! Tu es toujours prudent!!

Ici des bagarres dans les milieux on fait enquête, Louis trouvent qu'il y a quelqu'un qui fomenté des troubles, il existe des choses intolérables!! Je crois que l'on voudrait préparer un système militaire. On excite la population, alors on mettra ce régime sous prétexte que la police municipale et provinciale ne peut parvenir à mettre l'ordre, la paix et le tout sera joué.

Tous ces changements, il les feront pour les élections, tu comprends ils ont des ruses pour empêcher ceux qui peuvent se montrer au peuple, eux ils ont acheté des petits postes de radio partout et ils baragandaient en arrière des micros. Meint, ailleurs et d'autres sont à faire ces transactions!!

Les troubles qui existent viennent des provocateurs et certains ils ont leur but!!

Je crains toujours là-bas, que l'on agisse ainsi!!

Les gens continuent de m'appeler, ils sont enragés, stupéfiés de l'attitude du ministre de la justice.

La loi qui était de 3 mois et \$200,00, on te laisse 4 ans, on te fait signer ce que l'on ne fait pas aux autres on te laisse là!! Quelle persécution!!

J'ai reçu la lettre du commandant à mon retour de Frédéricton, tout était arrangé pour que je ne la revoie pas au temps!!

M. Robson veut que je parle en anglais!! Encore de l'injustice criante!! Une demi heure, les soldats autour de nous, des peure, les soldats autour de nous, des insultes - ah quel homme abominable es-tu!!!! Je montre ces papiers à tous!!

Mon jeune est en vacances. Tu es au soir dans les journaux que les Unions reçoivent. T. & M. - a envoyé une belle lettre à Luc. - pour t'aider dans cas opportun! Tous veulent être en arrière de toi.

L'inhumainisme règne toujours pour la libération on ne parviendra pas à l'éteindre.

Les B.W. Press, les Canadian Press appellent tous les jours, ils sont eux aussi indignés de la façon que l'on te traite!!

Amour je suis toujours inquiète de toi, surtout depuis que l'on provoque des troubles, il y a quelque chose, ce n'est pas parce que des gens portent les pantalons plus longs que d'autres que l'on fait du bruit, il y a des choses dessous, tous le pensent!!



L'invasion est commencée  
Que Dieu fasse que tout se termine en peu d'heures  
Le cœur nous déchire à la pensée de  
tout ce qui se passe en France.

Bien des gens s'attendaient à ta  
sortie cette semaine! Tu as été  
toujours dans les semaines des grands  
événements!! Du courage jusqu'au bout.

T'envoie à chaque instant pour  
tous les combattants!!

Au revoir mon amour

Le peuple a hâte de te voir,  
il a hâte que la persécution  
cesse. —

Bonne nuit mon / réve,

Porter toi bien  
Georgina

Une boîte de thé, café, sucre  
est en route!

2 Boîtes de légumes ont été  
expédiées hier!!

Bon appétit  
G.



Resomme  
de  
reçu

Monsieur Camillien Gude  
C. M. G.  
Camp. d'internement  
Frédéricton

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

6 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal



Mardi 6 juin 1944

Thos J. M.

Bonjour mon beau papa.

Si le temps te semble aussi long qu'à moi ça doit être terrible, personne ne peut croire que tu n'es pas déjà revenu déjà; toutes les agences de nouvelles appellent ici tous les jours, tu comprends par la quantité de monde qui appelle et s'en passe des heures; ainsi l'autre nuit à 2 1/2 hrs Int. Matin appelle car le British Press ou une autre venait de voir passer une automobile en ville escortée & suivie de plusieurs motociclettes & ils étaient convaincus que c'était toi, alors pour 5 minutes ce fut un grand bruit général jusqu'à grand-maman qui était debout & qui faisait son lit; quoique la chose semblait inraisonnable on ne sait jamais ils n'auraient emmené comme ça ils auraient bien pu te ramener de la même façon, on a bien rit par la suite. Je crois que moi n'arrivant pas dormir une seule nuit complète depuis 15 jours car à n'importe quelle heure il y en a qui appelle pour savoir si Camille est arrivé.

Maman a encore voulu faire le ménage de la chambre pour au moins la 5<sup>e</sup> fois depuis 4 ans & c'est la bad luck pour à chaque fois, moi n'arrivant pas à arrêter & nous venons au ménage en temps & lieu

Je dois partir en vacances dans 3 semaines & j'ai osé  
pas car les événements furent se précipiter d'un  
jour à l'autre.

Martha a demandé sa journée de congé aujourd'hui  
de sorte que maman a gardé Robert & j'ai cru qu'il va  
être comme son grand père car toutes les fois qu'il part  
tout le monde est épuisé & c'est une partie de couchette  
générale quelque soit l'heure, maman est couchée  
depuis 7 heures, moi je n'ai pas de me lever.

Clair est partie pour l'Église; elle attendait des  
nouvelles de Marcel qui est à ~~Trudon~~ pour Farnham  
pour 15 jours & il n'a pas encore appelé.

C'est tout mon nouveau jour aujourd'hui. Un beau

gros ka

Madelon



Monsieur Lamillon Laude  
Internement Camp 10  
Tuberton

N.B



7 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Mercredi 7 juin 1944.



Mon cher papa, j'ai trouvé tellement extraordinaire que nos idées se rencontrent comme elles se sont rencontrées dans nos lettres que je t'écris une autre lettre ce soir, en effet nous avons reçu ta lettre datée du 3 juin ce matin et j'ai mailé la mienne hier soir. Tu me parles d'impression, de sang-froid et les mêmes mots font place dans ma lettre. Je n'ai cependant pas besoin de te donner d'autres explications car j'ai tout dit dans ma lettre d'hier.

En ce moment nous écoutons les nouvelles, il est 10 hrs. p. m. Maman, grand-maman, tante Delina, tante Laura, mon oncle Henri sont assis autour de la table de la salle à diner. Le dernier a l'air

reçu la lettre de ce Mr qui t'a fait tant plaisir" hop  
 peu m'ont écrit pour n'en pas tenir compte. Cependant  
 mon cher papa tu ne t'as pas tenu compte que la  
 plupart des gens étaient sur l'impression <sup>qu'ils</sup> ~~qu'ils~~  
 n'avaient pas le droit de t'écrire. Je dois cependant  
 avouer qu'il y a eu de la négligence de la part  
 de quelques uns de tes supposés bons amis. Tu'importe  
 le temps a fait ses preuves et plusieurs je crois  
 s'excusent s'ils croyaient que ça n'avais pas l'air  
 trop fou vu que ça tire sur la fin. Prenons donc  
 tout ce qui passera, ceux qui ont été sincères et  
 ceux qui ont été sur la clôture nous leur diront  
 notre façon de penser en temps et lieu.

Madeleine est allée à l'Orphelin, je te dis  
 que c'est un événement quand elle va au  
 théâtre celle-là. Elle travaille très fort de ces  
 temps-ci. Je te dis que nous sommes toutes nerveuses,  
 il ne faut pas que personne nous pile sur les  
 pieds ces jours-ci. C'est tellement long attendre  
 après une nouvelle. Depuis hier cependant presque  
 l'univers entier attend après les nouvelles, encourage-  
 gens nous suit va pour le mieux.

Le laire qui est loin de t'en vouloir  
 je t'aime, un beau baiser.



assez bien. Maman lui a dit que tu pensais qu'il  
 fumait peut-être un peu trop, il dit qu'il a diminué.  
 J'avais oublié de te citer un fait assez impor-  
 tant qui m'avait été dit la semaine dernière.  
 Une jeune fille ou plutôt une vieille fille qui  
 travaille au bureau depuis 25 ans et qui est né  
 de parents anglais m'a dit que son frère était allé  
 à une assemblée des chevaliers de Colomb jeudi  
 dernier et qu'un nommé Monette avait parlé je  
 ne puis te dire quel Monette c'est en tous cas  
 il parlait des fêtes de nos héros nationaux. Un  
 autre homme s'est levé après lui et a parlé  
 du même sujet. Il a dit nous en avons un héros  
 que nous verrons probablement bientôt et que nous  
 devrions fêter avec beaucoup de ferveur plusieurs  
 ont crié Camillien Houde, il a dit oui tous se  
 sont mis à applaudir avec grand fracas. N'est-  
 ce pas que ça vaut la peine d'être cité. Tu vois mon  
 cher papa comme tu es bien vu de ton peuple. Vers  
 9 hrs. ce soir Maman a appelé chez Mr. Lacombe pour  
 avoir des nouvelles mais il n'était pas là.  
 Tu dis dans ta lettre que tu es fier d'avoir

Prisonnier de guerre

Monsieur Camillien Houde  
Camp d'internement 70

Frédéricton

N. B.





ASSEMBLEE LÉGISLATIVE



11 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Dimanche 11 juin 1944



9 1/2 hrs. p. m. -  
Bien beau.

Mon cher Trésor.

Je n'ai pas écrit fin de  
semaine parce que je suis toujours  
dans l'attente de ta liberté.

Nous prenons la troisième  
semaine après ton témoignage, que  
cherche-t-il? quelle objection le mi-  
nistre de la justice veut-il braver  
de nouveau!! Il <sup>va</sup> falloir le lui  
demander, le public braver cela  
odieusement. J'attends la copie de la  
lettre de Paul & Marguerite et les unions  
doivent se rendre à Ottawa ces-jours-  
ci!! Toujours les mêmes réponses  
evasives que le ministre donne.

c'est le public qui nous repète ces choses, je crois qu'il dit vraie.

Amour comment vas-tu? je suis toujours en peine de toi. Tu comprends comme je te l'ai repété bien des fois, plus l'approche de ta liberté se ressentira plus je crains!!

J'espère que d'ici une couple de jours tu seras mis en liberté sinon il vaudra le savoir pourquoi on te garde!!! On sera obligé d'y mettre la dureté des mots et établir encore une fois tous les faits. —

Comme tous veulent savoir pour-  
quoi on te laisse là encore, il va  
falloir leur demander à haute  
voix. Il ne peut faire retomber  
la faute sur le Comité, le minist-  
re parait avant qu'ils partent  
pour te juger ce qui en serait.  
Il est le juge, l'accusateur le  
bourreau, le géolier.

La session finie, ils craignent  
la St-Jean Baptiste, la St-Jean Jassé,  
ils craignent le fédéral dans le comté  
de St-Jacques, cette élection arrivée, ils  
ont peur du Provincial, celui-ci fini  
ils craignent autre chose enfin  
la peur les empêche d'agir et

Comme je te le disais mes lettres  
se sont faites rare parce que  
il me semble si impossible plus  
de retard dans la liberté.

Notre jeune a passé le jour  
mei ici.

J'attends des nouvelles des ouvriers  
qui doivent aller à Q. et au C. mais  
si la reprise de M. St Laurent est  
aussi incertaine que celle de toujours  
cela ne nous avancera pas. Nous  
prendrons encore notre affaire  
en main.

Mon trésor bon courage, mais  
soi en forme, le peuple t'attend de  
plus en plus, tu ne peux t'encon-  
vaincre. C'est extraordinaire. <sup>mille milliers</sup> Ton Georges



Trésorier  
de  
guerre.

Monsieur Lamillien Houde  
M. T. P.  
Camp d'internement 70  
F. L. rédirection, N.B.

12 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Montréal 12 juin 1944.



Mon cher papa d'amour,

nous avons reçu tes deux cartes ce matin. Je suis désolé que mes deux lettres ne te soient pas encore parvenues. Peut-être au moment où je t'écris les as-tu en main, je l'espère, en tous cas je t'ai écrit deux jours de suite.

nous avons vu aujourd'hui par un moyen que tu n'avais pas tout signé que tu avais raturé un paragraphe, simples ratures, encore une autre raison qu'ils veulent se servir étant dépourvu de tout prétexte.

moi je suis en parfaite santé je ne veux pas que tes s'inqusetes, tu comprends tu t'es préparé pour sortir en te faisant beau garçon et lui nous autres on se

-2-

gardé en santé pour te recevoir à bras ouverts.  
mon cher papa tu dois t'imaginer l'angoisse  
qui règne dans nos cœurs. Nous vivons  
seulement d'espérance chaque fois que le  
téléphone sonne nous nous imaginons  
que ça pourrait être toi. Quelle joie alors!

En attendant je t'embrasse, ne t'inquiète  
pas quand je n'écris pas, j'ai déjà eu des  
raisons d'espacer mes lettres, tu sais quand  
tu faisais ton petit bébé mais maintenant  
je n'en ai plus, du moins d'aussi graves  
alors ce ne peut être qu'un peu de négligence  
nous t'attendons tellement qu'il ne semble  
quand tu ne recevras jamais cette lettre,  
au revoir, à bientôt

blairon.





1<sup>er</sup> juillet de guerre



Monsieur Camille Bourde  
Camp d'internement 70  
Fredericton

M. B.

16 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

**Dr. Gaston Demers**

CHIRURGIEN - DENTISTE — DENTAL SURGEON



Montréal, 16 juin 1944 -

Mr. Camille Lévesque U.P.P.  
 Fredericton;

Mon cher Camille;

La dernière n'était donc

pas la dernière. Pourtant, j'étais persuadé que tu serais  
 parmi nous vers le 1<sup>er</sup> juin. Comme depuis ce temps il  
 a coulé beaucoup d'eau dans le St. Laurent et que l'on  
 semble sourde - pour quelque temps du moins - à tous  
 les échos, reprenons contact et causons quel peu.

Depuis que la Commission a eu le grand honneur  
 de t'entendre, mon bureau est devenu un grand centre  
 d'information. De partout - en français - en anglais -  
 en italien - on me demande ce qui se passe ou ce  
 qui s'est passé - comme si on croyait que j'étais  
 dans les secrets des pontifes.

# Dr. Gaston Demers

CHIRURGIEN - DENTISTE — DENTAL SURGEON



Montréal,

Toujours confiant, mes espoirs se font certainement pas de malheur. Au contraire -

Ce qu'il y en a des gens qui ont hâte de vieillir!

Madeleine est venue dernièrement

se faire extraire une vilaine molaire qui la faisait terriblement souffrir. Plongée dans un doux sommeil, elle a fait une de ces rêves qui elle ne cessait pas de nous raconter. Pauvre Madeleine - souffrir si longtemps pour si peu de chose.

Depuis l'arrivée de Chaleum, la fille aînée prend beaucoup de mieux. Elle a perdu du poids - poids-avoir-du-poids - et son mal de gorge diminue peu à peu. J'espère que sous peu tous rentreront dans l'ordre.

Je me prépare à une tournée dans le bas de Québec. Tu parles que je ne t'en

**Dr. Gaston Demers**

CHIRURGIEN - DENTISTE — DENTAL SURGEON



Montréal,

Ça va en pose des questions! Voyager, c'est beaucoup  
apprendre? Prépare-toi, ce que je vais te renseigner!

Rien de spécial avec le ciel  
québécois. C'est toujours bon-bon-bon. Tu sais?  
Tout vient à point qui sait attendre.

Ton vieil ami qui a

hâte de vieillir,

Gaston-

P.S.: ta femme me cri de te di'pêcher  
car elle brûle de t'embrasser. Il ne faut pas  
que tu la disappoints!

G.

Dr Gaston Demers  
4120 ST-HUBERT  
MONTREAL

5.  
a

*Si libère - Retournez*



*Mrs. Camille Houdé R.P.P.  
Camp 70  
Fredericton  
N.B.*



17 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

-Ottawa 345, Montreal 220, Quebec 56 miles.



Auberge du Faubourg, St. Jean Port Joli, Route 2



POST CAF

17 juin 1944.

Cher tison,

Il est 7 hrs du matin,  
comme tu vis nous avons con-  
dié ici hier soir, le temps  
est superbe nous déjeunerons,  
et nous partons arsitôt. Une  
seule chose me manque  
pour que le voyage soit  
idéal, si mon chéri;  
Claire

Monsieur Ma.

4 rue Bellevue

St. Rose

Qué.

PHOTODUPLATE ENGRAVING CO. LIMITED, OTTAWA



18 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal



# Queen Hotel

J. P. CORKERY, Proprietor

FREDERICTON, N.B.  
CANADA



juin 18 - 1944  
Dimanche à 7 hrs.

Mon cher Poirou,

Je ne sais si tu es comme nous, mais il nous semble que nous nous sommes pas vus.

Nous avons essayé de rejoindre le ministre de la justice nous avons de la difficulté, il m'était mi' à Ottawa, mi à Montréal, mi à Québec, il est je suppose à se reposer.

Dans tous les cas nous ne parlerons pas avant l'aurore, vers les 4 hrs. du matin, si nous n'avons pu le rejoindre ici à Fredericton, je lui parlerai lundi ou mardi -

Sais tu Poirou, je signerais cette affaire médicale et après nous verrons si le ministre persiste à te garder. Il dit que tu expliquais l'itamen et que c'était es seuls formalités et qu'il ne mettrait aucune entrave à ta liberté nous verrons bien. Ne fais rien pour retarder ta sortie.

Comment as-tu aimé la table de picynique de cet après-midi? Une demi-heure parce que nous avons parlé contre



# Queen Hotel

J. P. CORKERY, Proprietor  
FREDERICTON, N.B.  
CANADA



le parti libéral !! se sont toutes esquivés-  
tices qui va les faire battre partout; tôt  
ou tard, comme les journalistes ont  
dit hier, la fin du régime libéral pour  
longtemps. Leur décadence est tellement  
épouvantable.

As-tu reçu ma dernière lettre dans  
laquelle je te disais que Giovanni m'a fait  
donner de l'argent, que je parlais de ce qui se disait  
un peu partout, etc etc.

Lundi ou mardi je vais appeler Jacombe  
pour lui donner des résultats de notre entrevue  
etc etc.

Prends moins de café, de thé  
fumes moins, suis sage pour nous et ceux qui  
veulent le servir à la tête du pays.

Beau revoir un beau-revoir  
et tu m'entends parler de moi par  
le via de journal si rien n'avance  
assez de méchanceté.

Ton Georges



**Queen Hotel**

J. P. CORKERY, Proprietor  
FREDERICTON, N.B.  
CANADA



*Prisonnier  
de  
guerre*

*Monsieur Camillien Houde  
M.T.G.  
Camp d'internement  
70  
Fredericton  
N.B.*

18 juin 1944



# Queen Hotel

J. P. CORKERY, Proprietor

FREDERICTON, N.B.  
CANADA



Dimanche 19 juin 1944

7 heures

Bonjour mon beau papa.

On nous de faire de pousser & on avions tous le  
fou rire. tout s'est passé tellement vite que nos sommes  
toutes abasourdis on est encore à se demander si on  
s'a vu. Comme maman te le dit sans doute on n'avons  
pu rejoindre St-Laurent encore; on attendons jusqu'à laud  
cette nuit & on partions aux petites heures du matin  
si on n'avons pas de nouvelles définitives. Je me demande s'il  
n'aurait pas été plus simple pour toi de tout signer, car tu  
serais sans doute avec nous le soir & pour ce que ça va t'avancer;  
tu aurais pu le faire examiner toi-même & ce serait certainement

la <sup>meilleure</sup> fois de ta vie que tu feras un compte de médecin.

C'est désagréablement ennuyant par ici, on n'avons pas de cartes  
ni pour aller & tout est fermé & les rues ne marchent pas le  
dimanche soir, le seul désennui c'est le tic tac de l'horloge,  
c'est un jeu tranquille pour moi.



# Queen Hotel

J. P. CORKERY, Proprietor

FREDERICTON, N.B.  
CANADA



2.

*J'ai mis avec le laissez le bonjour + espions arriv des nouvelles*

*Demain*

*J. P.  
Corkery*





**Queen Hotel**

J. P. CORKERY, Proprietor  
FREDERICTON, N.B.  
CANADA



*Monsieur Lemieux Houde  
Internement Camp 10  
Fredericton*

*N.B.*

21 juin 1944

Mercredi 21-juin 1944. -  
Léve - 8 hrs. a.m. -



Mon cher Giron,

Nous sommes arrivés lundi soir vers 11 1/2 hrs. après avoir passé 19 heures sur la route.

Au delà 1200 milles pour le voir 1/2 heure, ils sont odieux ces gens du ministère. Leur fin est commencée. Notre cher M Godbout s'est promené avec le flambeau à la main, mais les des que qui était enregistré n'a pas fonctionné, le ton était trop haut, un autre est éteint depuis la fameuse défaite de l'ouest.

Tu dois avoir vu sur la gazette le rapport d'une assemblée de Québec, nos jours Laurentien a prononcé ton nom. L'assemblée de Trois-Rivières n'aura pas lieu.


J'ai essayé hier de rejoindre le ministre de la justice. Je n'ai pu lui parler mon nom au bout de la ligne ne pouvait l'attraper au récepteur, alors M. Lacombe doit le rejoindre, je devrais en avoir des nouvelles aujourd'hui. La semaine prochaine c'est le budget du ministre M. Lacombe me dit qu'il le rejoindra s'il n'a pas pu cette semaine...

Les journalistes appellent soit pour me donner des nouvelles soit pour en avoir. Hier le nommé Con... me disait que lui (votant) certain d'ici une quinzaine, je lui ai dit c'est

malheureux de ne pas l'avoir pour le St Jean  
Baptiste, cela ferait une belle photographie.  
Il m'a demandé si nous avions aimé leur éditorial,  
j'ai dit; "c'est pas mal du tout pour la Gazette".

Il riait.

Maintenant - tirant d'Amour M. Lacombe est nerveux  
il dit que ça presse que lui portés tous le reclusement,  
je lui ai dit que l'épave n'était pas une raison  
de le laisser là, qu'on le laisse en liberté, et cela  
puis que le ministre a dit qu'il ne mettrait ~~on~~  
aucune entrave, et au district militaire on  
avait tout le nécessaire pour le faire subir  
un examen médical à la "électro-cardiogramme".  
J'attends des nouvelles aujourd'hui de son en-  
trevue avec le ministre.

Hier Fabien m'a joué, il dit que tous parlent  
de toi 24 heures par jour. Il me racontait et  
je l'ai vue, il a une buste de toi sur son  
registre, et ceux qui ne sont pas de son dire,  
il y en a peu, des jeunes par exemple, lui demandent  
pourquoi il te tient là sur le registre,  
Fabien répond, jamais je n'ai de difficulté  
avec mon argent - tout est toujours ok depuis  
que M Houde le garde!!!  
L'autre jour il était à courir avec T. 

Les grands l'ancien ministre de la justice et  
juge aujourd'hui, il y avait trois de gens en  
dedans du "shinè" alors ils sont allés sur  
le devant de la porte, un homme passait et il  
crie à Fabien Lamillier "en vient-il, oui"  
Fabien dit, ça sera pas long, le type crie "ils sont  
y en mangent un homme" et le juge de  
demander qui est-ce ce gars là, ah, Fabien dit  
je le connais que comme client, je ne suis pas  
son nom, il dit au juge c'est comme cela à  
cœur de jour. L'autre jour Jean Leclerc se faire  
frotter ses tantes et des gens en auto crient  
en passant devant la porte, Fabien Lamillier  
s'en vient-il ?? Fabien dit à Leonce de Jauri  
une petite prière pour que Houde revienne, il  
dit c'est le meilleur homme, c'est drole tout  
ce qu'il dit. Il aime beaucoup, il est comme  
tout le population, il se couche en pensant  
à toi et se lève en maudissant ceux qui le  
tiennent-là."

M. Parkwood veut d'appeler, personne ne t'oublie,  
et ne t'ont jamais oublié, la terreur avait été semée.

Le Canada avait aussi la nouvelle par  
l'assemblée de Québec et le jeune Laurentin qui a  
ce bon nom.

Amour un beau au - nous  
nous t'attendons pour

3 boites de fruits legumes  
cafe the etc etc

Georges qui espere  
te voir au debut de

la semaine





Prisonnier  
de  
guerre

Monsieur Camillien Houde  
M. F. G.  
Camp d'internement -  
70 -  
Frédéricton -  
N. B.



ASSEMBLEE LEGISLATIVE



22 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Montréal 22-juin 1944.

Beau temps

1/2 he p.



Mon cher Zouin.

Rien de bien nouveau dans ton cas, les gens t'attendaient pour la St-Jean, mais désappointement général.

Aujourd'hui ce qui est sur les lèvres de tous, c'est le discours de M. Bouchard. Tous les journaux l'avaient et toutes les personnes qui m'appellent me disent que M. Bouchard a jeté son venin. Oscar dit que lorsqu'il a parlé à une fête à St-Hyacinthe, Mgr l'a félicité pour deux choses, entre autres d'avoir assisté à la messe, je crois qu'il a cru à une ironie de la part de l'Évêque alors c'est pour cela qu'il a fait un discours qui va remonter sur son parti et l'augmenter d'avantage, si vraiment on peut l'abaisser encore, parce qu'il est bien creux.

Rien de plus nouveau.

Un beau bonjour  
et à demain

Georges qui a hâte de te revoir  
G.

23 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Vendredi 23 juin 1944  
Beau - 6 1/2 hrs p.m.



Monsieur Gouin.

On ne parle à la radio, dans les journaux que des discours de M. Bouchard. Ernie B. dit que les élections provinciales peuvent être retardées. M. Ad. Godbout accourt en toute hâte et inquiet à Ottawa - On le voit au Château Laurier avec M. Dominic Bouchard. Un mot de M. le sénateur Vaillancourt resume parfaitement ce qui s'est fait - penser des accusations de M. Bouchard. Le discours de M. Bouchard a causé une sensation dans les milieux à Ottawa, il a été nommé sénateur par M. King. Des députés libéraux (dont le citoyen d'Ottawa ne donne pas les noms) ont été unanimes à réprouver le sénateur de St-Hyacinthe, le journal d'Ottawa "A clean bird doesn't dirty its own nest and I plan to tell Senator Bouchard that - Un oiseau propre ne salit pas son propre nid et je me propose de le dire au sénateur Bouchard Ernie, grand Ernie.

Le discours de M. Bouchard a causé un tel émoi, un émoi si profond que M. Adolphe Godbout lui-même a cru nécessaire de venir à Ottawa en toute vitesse pour voir son ancien collègue. A l'heure du dîner hier soir on a vu M. Godbout et M. Bouchard au Château Laurier. Un peu auparavant M. C. G. Power devrait rencontrer M. Godbout (et l'a peut-être probablement vu) pour causer du discours d'aujourd'hui - historique. Dans une déclaration aux journalistes M. Bouchard

27 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal

Montréal 27 juin 1944  
3 hrs. p.m. Bien chaud.



Mon cher miroir

Tu as dû attendre des lettres de nous en fin de semaine et au début de celle-ci?

Sais-tu mon amour, tous les jours nous attendons du nouveau. M. Lacombe m'avait dit vendredi ne fais rien de fou de, attends à jeudi de cette semaine.

Dimanche, mon jeune est venu pour m'apprendre que l'ami de M. Royal l'avait appelé pour lui raconter des démarches faites auprès de lui à son égard, je ne puis le jurer de ces conversations ici lorsque tu seras en liberté il sera temps d'en discuter. Finances et parti!! Important et d'ami je te vois sérieux. Mon jeune devait me donner d'autres nouvelles en ce qui regarde la liberté et que l'ami devait le mettre au courant, mais l'affaire Bouchard a donné un tel mauvais coup au parti libéral que tout est en désarroi. Quant à nous nous avons qu'à écouter lors ces propos ne rien dire et attendre le dénouement qui ne s'annonce pas très beau!!! Je pensais ou il périront

Amour de Jean Miroir, as-tu reçu ta grande que D<sup>r</sup> Demers m'a achetée, nous en avions goûté un tout petit peu, elle était bien belle. —

Laurent deau vient de dénoncer l'affaire Bouchard et en faire porter toutes les responsabilités sur le parti libéral, Antoine Riard a la radio jeudi. nous écouter, pas de commentaires mon amour pour le moment, regardons à agir!!! Amour, j'espère en cette semaine pour la liberté. Gorgons



Resonnes  
de  
guerre

Monsieur Camillien Houde  
Camp d'internement  
Fredericton.  
N.B.

29 juin 1944

Archives de la Ville de Montréal



Montreal 29 June 1944



Je m'estime amitee. Inpiter commencent par  
querelle pour ceux qui ils sont pudes. A te prout  
d'arriver que tu y bien par battre l'empire et a la  
maire & Tony. Smith dans Ste-Marie  
Ange aux chers dames. Jamis me

Mon cher C.

A quoi penses-tu? Ou es-tu? Que  
fais-tu? Qu'est-ce qu'on te  
demande de faire? Quand  
t'en viens-tu? Un voile de  
mystere entoure ton nom.  
Je n'ai pas besoin de te dire  
que tout le public, en ville  
comme a la campagne,  
te reclame. Sur la rue, partout  
on parle de toi. Jamais, un  
jour, un jour ne se sera  
rien en pire pasture comme  
avant un homme. C'est  
le mot "carron" "Is en est  
trop pur", faisant allusion a  
ta seule valeur. L'affaire Bouchard  
a cause beaucoup de mal a M. Toulon  
apres une affaire malheureuse.

1644  
JUN  
30



M. Cormillien Harde  
Camp de concentration  
Fredericton  
N.B.  
Canada

De. ch. 1008  
132 St-Jacques O.  
Montréal